Règlement CLRH 2014-2015



Le CLRH est ouvert à tous les joueurs des clubs engagés répondants aux critères suivants :

- -Etre d'un niveau dit « loisirs »
- -Pour les play-offs, pour qu'un joueur puisse y participer, il devra avoir réalisé au minimum 50% des matchs en phase de qualification.
- -Etre âgé de plus de 14 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs) et assuré par le club d'affiliation.
- Chaque club est autorisé à faire participer jusqu'à 4 joueurs de niveau N4 maxi. Le ratio des N4 présent devra être inférieur ou égal au tiers de l'effectif présent lors du match (hors goalie). Les joueurs évoluant en N4 devront être répartis de façon équitable sur l'ensemble des lignes dite « loisirs ».
- Aucune restriction sera faite sur les féminines évoluant en N1 ou N2.
- Les clubs ayant des joueurs évoluant au niveau régional pourront compléter l'équipe avec ces joueurs, mais les joueurs sélectionnés seront en priorité des joueurs de niveau loisirs

Le CLRH saison 2014-2015 :

Le championnat se déroulera en matchs aller sur 4 journées sur un système de plateau. Chaque journée sera jouée sur la période se situant entre chaque vacance scolaire (voir le calendrier). Les Play-offs et play-downs se joueront sur le mois de mai (voir le calendrier) sous forme de plateau. Ces plateaux se disputeront chez le premier de chaque plateau. En cas d'impossibilité, ils se feront chez les suivants.

Les points :

Phase de qualification:

Victoire 3 points / Nul 1 points / Défaite 0 point / Forfait -1 point avec un score de 5 à 0

Phase finale:

Victoire 3 points / Défaite 0 point / Forfait -1 point avec un score de 5 à 0

En cas de match nul : prolongation en mort subite de 5 min + 3 tirs au but + tir au but en mort subite Victoire 2 points / Défaite 1 point

En cas d'égalité (toute phase confondu), le vainqueur sera défini comme suit :

- 1 : Goal-average classique (différence de but : pour contre)
- 2 : Equipe qui aura gagné sa rencontre lors du match (aller)
- 3 : Equipe qui aura le plus de victoire
- 4 : Equipe qui aura marqué le plus de buts
- 5 : Equipe ayant le moins de temps de pénalité

Les matchs, les plateaux :

-Chaque match ou plateau devra être confirmé une semaine avant la date de la rencontre, au plus tard avant le mercredi du week-end où il doit être joué.

Exemple : pour un plateau prévu le WE du 8/9 novembre, la confirmation avec le jour, l'heure et éventuellement le lieu du plateau, devra être donnée le mardi 4 au soir au plus tard... le plus tôt étant bien sur le mieux pour que chacun puisse s'organiser.

-L'arbitrage devra être assuré au minimum par 1 arbitre, mis à disposition par l'équipe qui ne joue pas (à défaut, par l'équipe qui reçoit) L'équipe en déplacement peut également mettre à disposition un arbitre, dans ce cas le match sera co-arbitré.

Il est possible d'affecter un arbitre par mi-temps avec accord de l'équipe adverse.

L'arbitrage devra être suffisamment souple pour permettre un déroulement fluide du match, mais suffisamment strict pour que le respect des règles de jeux et de l'esprit du CLRH (respect de chaque joueurs et bonne ambiance) soit assuré.

- -Chaque équipe doit pouvoir aligner 6 joueurs de champs + 1 gardien au minimum et 14 joueurs de champs + 2 gardiens au maximum lors du match.
- -La tenue du calendrier est impérative pour le bon déroulement du championnat, à ce titre il ne sera possible de « décaler » les matchs et/ou plateau que sous certaines conditions :
- * Accord mutuelle entre les équipes sans que cela n'interfère sur un autre match prévu

Dans ce cas uniquement prévenir l'organisation du CLRH par mail pour la tenue du tableau de score.

- -Chaque match de plateau se déroule en 2 mi-temps de 20 minutes avec une pause de 10 minutes entre les deux.
- -Entre chaque match de plateau, une pause minimum de 45 minutes, maximum 1h00, sera à effectuer (sauf accord entre les équipes concernées), Chaque équipe devra se présenter avant la fin du match précédent.
- -L'équipe qui reçoit jouera le premier match et le dernier match (sauf accord des équipes conviées)
- En cas de match isolé, ils se dérouleront en 2 mi-temps de 25 minutes avec une pause de 10 minutes entre les deux.
- -Le respect du règlement officiel du Roller Hockey devra être observé, et notamment la nomination d'un capitaine et d'un assistant qui seront seul autorisé à formuler une requête auprès de l'arbitre en cours de match.
- -Les rollers en quad sont autorisés pour les matchs du CLRH.
- -Les joueurs ont la charge de se protéger eux-mêmes à l'appréciation de l'arbitre, qui peut interdire l'accès au terrain à un joueur mal équipé. Les épaulettes sont interdites.

Les feuilles de match :

- -Aucun format n'est obligatoire, mais il doit figurer :
 - Le nom des deux équipes
 - La date de la rencontre
 - Le lieu de la rencontre
 - Le nom et numéro des joueurs présents
 - L'intitulé G (Goalie) et si défini, C (Capitaine) et A (Assistant)
 - Les numéros des buteurs
 - Les numéros des assists
 - Le numéro des pénalités ainsi que le code pénalité
 - Signature de l'arbitre, de la table de marque et des capitaines et/ou coach

Les feuilles de matchs seront à renvoyer de façon numérique (scan, photo avec smartphone, mail...) aux responsables de feuilles de match CLRH avant le mercredi suivant le match par l'équipe qui reçoit la match ou le plateau.

Modification de règlement :

Le présent règlement intérieur est revu chaque année en septembre avec l'ensemble des responsables d'équipes présentes.

Le compte rendu de cette réunion peut apporter des éléments supplémentaires pour le bon déroulement de la saison.

Il est possible d'y apporter des modifications en cours de saison avec accord de tous les responsables d'équipe engagée.

Règlement modifié le 25/09/2014 par Kod – Co-responsable d'équipe de Breuillet